

GROUPE MAJORITAIRE

Après une année 2015 particulièrement tragique, meutrissante pour notre Nation et ses valeurs Républicaines, je souhaite que cette nouvelle année soit une année riche, sereine et enthousiasmante.

Je veux, ici, rétablir quelques vérités si souvent déformées par des prismes où opposition rime avec déformation d'une image précise et juste de la gestion de notre cité.

Notre ville connaîtra en 2016 l'aboutissement d'un projet scolaire prestigieux avec l'ouverture de la nouvelle école Émile Zola. Cet investissement souligne pleinement la volonté de l'équipe majoritaire de poursuivre le développement d'infrastructures nécessaires à nos concitoyens, équipements scolaires, routiers, culturels et sportifs. La restructuration et la rénovation de la rue du Capitaine Caillon participe à cet effort d'équipement au service de tous.

L'objectif majeur de cet important dossier sera la revitalisation commerciale du centre-ville qui intégrera un réaménagement urbain de l'axe routier et de ses abords.



Pascal Schneider

Président du groupe majoritaire
Et les élus : J.F. Belotti, M. Besozzi, J. Boudevin, C. Bouilly, F. Brand, M. Colin, C. Ferrari, V. Ferry, D. Gilain, M. Graff, M. Husson, M.L. Kadok, S. Lambert, J.P. Louis, G. Muckensturm, L. Nepote-Cit, J. Nicolau, M.J. Orosco, M. Raoult, E. Thil, J.P. Vinchelin, D. Willer.

Ainsi, dans un contexte économique tendu, le groupe majoritaire poursuit ses projets de rénovation urbaine dans le cadre d'un budget toujours maîtrisé et sans augmentation des taux d'imposition locaux depuis, maintenant, 14 ans (y compris pour l'exercice budgétaire 2016). Ce qui nous permet, de surcroît, de consacrer une partie des recettes fiscales aux investissements. Démarche qui permet de limiter le recours à l'emprunt. Exercice difficile mais réussi par l'équipe réunie autour de Jean Paul VINCHELIN ; avec le souci de préserver un niveau de services publics indispensables au Vivre Ensemble et au bien-être de nos concitoyens.

Avec mes sentiments dévoués.



À NOTER

PROGRAMME ESPACES JEUNES

VACANCES DE FÉVRIER 2016

L'Espace Jeunes organise pour les jeunes de 11 à 17 ans, une semaine d'activités exceptionnelles du 8 au 13 février (Karting, Spéléologie, Planète Laser, Patinoire, Ski de fond/Luge, Bowling, Cinéma, Soirée Défis, ...) ponctuée de temps aux devoirs et un séjour à la Bresse du 15 au 19 février (Rando Raquettes nocturne, Jeux d'improvisation, Veillées, Jeux sportifs, ...).

ANIMATIONS JEUNESSE (11-17ANS)

L'Espace Jeunes ouvre ses portes les mercredis après-midis, vendredis soirs, samedis pendant les vacances scolaires aux jeunes de 11 à 17 ans. (Plannings des animations disponibles à la Maison de la Vie Associative (MVA), en Mairie, téléchargeables sur le site de la ville et de la MVA, sur Facebook...). Des activités exceptionnelles (Match de foot ASNL, Cinéma, Bowling, Patinoire, Grand jeu, ...), des temps aux devoirs et des animations communales (Chasse aux Œufs, Inauguration de la Fête Foraine...) y sont proposées.

CARTE D'ADHÉSION

Une carte d'adhésion est obligatoire pour chaque jeune souhaitant participer pendant l'année 2016 soit à une activité exceptionnelle, un accueil collectif de mineurs, un séjour de vacances, une soirée, un temps aux devoirs... tout ce que peut proposer l'Espace Jeunes.

ACTIVITÉS EXCEPTIONNELLES

Cette formule permet aux familles d'inscrire les enfants âgés entre 11 et 17 ans à des animations artistiques, culturelles ou sportives variées. Des codes couleur sont associés aux tarifs des activités. Une autorisation spécifique* sera disponible 15/10 jours avant l'animation et mise à disposition dans le hall de la Maison de la Vie Associative, à l'Espace Jeunes en mairie de Neuves-Maisons et sur le Facebook des animatrices.

TEMPS AUX DEVOIRS

A la demande des jeunes, ce temps est consacré aux devoirs donnés par l'école, collège ou lycée. Une salle est spécialement dédiée pour ce temps. Les jeunes sont encadrés par un adulte « référent » (Animateur ou/et étudiant) qui sera présent tout au long de ce temps pour faciliter le travail individuel ou collectif des jeunes.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET RENSEIGNEMENTS

Mélanie DENIS, Intervenante Adolescence Jeunesse

Par téléphone : 03 83 40 84 54 ou 07 62 33 23 48 ou

Par mail : jeunesse.ado@neuves-maisons.fr

Sherley MOSQUERA, Animatrice Polyvalente de la MVA

Par téléphone : 03 83 40 84 53 ou 06 62 79 39 04

Espace Jeunes 1 rue de la Haute Borne

54230 Neuves-Maisons

AGENDA

BON À SAVOIR

MARDI 02 FÉVRIER À 20H30

L'AVARE

Théâtre Commedia Dell'arte
Centre Culturel Jean L'Hôte

MERCREDI 24 FÉVRIER À 15H



JEUX À TROIS MAINS

Théâtre visuel et musical
Centre Culturel Jean L'Hôte

SAMEDI 27 FÉVRIER À 20H30



THOMAS FERSEN

Chanson Française
Centre Culturel Jean L'Hôte

SAMEDI 12 MARS À 20H30



SEMIANYKI

Théâtre-Mime
Centre Culturel Jean L'Hôte

MERCREDI 16 MARS À 16H

COMPLET

PAPERBELLE

Théâtre
Centre Culturel Jean L'Hôte

VENDREDI 01 AVRIL À 20H30



ALEX BEAUPAIN

Chanson Française
Centre Culturel Jean L'Hôte

MERCREDI 20 AVRIL À 15H ET 17H

COMPLET

COUAC

Théâtre visuel
Centre Culturel Jean L'Hôte

VENDREDI 29 AVRIL À 20H30



CHRISTELLE CHOLLET

Humour
Centre Culturel Jean L'Hôte

RENSEIGNEMENTS

& RÉSERVATIONS

Centre Culturel Jean L'Hôte

Neuves-Maisons

03 83 47 59 57

www.centrecultureljeanhote.fr

ÉVÈNEMENT

LES FÉES MININES

MARDI 8 MARS | 20H | MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE (MVA)
LA CONDITION FÉMININE C'EST QUOI CE BINZ !

SAMEDI 12 MARS | 20H30 | SUR L'ANCIEN SITE DE L'INRS À NEUVES-MAISONS
SOIRÉE GIRL POWER | spectacles

SAMEDI 19 MARS | CENTRE CULTUREL JEAN L'HÔTE
DÉFILÉ DE MODE | avec 10 créatrices du territoire terre de Lorraine

DIMANCHE 20 MARS | CENTRE CULTUREL JEAN L'HÔTE
EXPO VENTE | des créatrices de tous horizons dans une ambiance chaleureuse et cosy
Alors tous à vos agendas pour un mois de la femme rugissant à Neuves-Maisons.



À LA UNE

VŒUX DU MAIRE
2016

DOSSIER

UNE GESTION AU SERVICE
DES PROJETS

À NOTER

INFOS JEUNES

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE NEUVES-MAISONS EN 8 PAGES

FÉVRIER - AVRIL 2016

ÉDITO

Comme chaque année, nous souhaitons, en toute transparence, vous informer de l'évolution financière de notre commune. C'est l'objet de ce nouveau ZOOM.

Je tiens, en particulier, à souligner le travail de Pascal SCHNEIDER, Maire-Adjoint délégué aux Finances, ainsi que du Pôle Maîtrise Financière, sous la responsabilité de Vincent FERRY.

L'année 2016 sera celle de la continuité d'une gestion dynamique alliant rigueur et souci d'économie chaque fois que cela est possible. Rigueur qui nous permettra la revalorisation de notre épargne brute ainsi que, cette année encore, la non-augmentation des taux des impôts locaux.

CETTE GESTION REFLÈTE PLEINEMENT L'AMBITION AFFIRMÉE QUI EST LA NÔTRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NEUVES-MAISONS ET DE SA QUALITÉ DE VIE.



Jean-Paul Vinchelin
Maire de Neuves-Maisons



Pascal Schneider
1^{er} adjoint en charge des finances
Conseiller départemental



Vincent Ferry
Conseiller municipal, Président du Pôle Maîtrise Financière



GROUPE D'OPPOSITION

“NEUVES-MAISONS DEMAIN”

Après l'automne et les feuilles d'impôts, le printemps arrive et avec lui le budget 2016.

Après la première lecture du projet municipal toujours à la hausse, nous avons transmis une proposition cohérente et raisonnable, amenant les dépenses réelles de fonctionnement de la commune de Neuves-Maisons enfin à la baisse, en espérant que le Maire et le bureau municipal prendront en compte ces éléments pour alléger les dépenses publiques des Néodomains.

Ceci permettrait véritablement d'avancer de façon concrète, dans le redressement annoncé de la capacité d'autofinancement et des finances publiques, mais aussi de dégager une marge de manœuvre pour la mise en place d'un projet cohérent sur la sécurité, demeurant la première des libertés, et pour la quiétude des habitants de la cité, qui ont à raison, largement manifesté leur exaspération, leur désarroi, voire leur peur, lors de la réunion sur le sujet, salle annexe de la mairie le 13 janvier dernier.



Maryline Georges-Bernard

Présidente du groupe d'opposition “Neuves-Maisons Demain”

Et les élus : Guy Bernard, Gilles Jeanson, Henriette Foons, Jean-Marc Pomares, Claude Schlegel.

Site web :

www.neuvesmaisonsdemain.com

Permanences en mairie :

Chaque dernier samedi du mois de 10h à 12h





À LA UNE VŒUX DU MAIRE 2016

La traditionnelle cérémonie de vœux s'est déroulée le 5 janvier 2016 au Centre Culturel Jean L'Hôte de Neuves-Maisons en présence de Jean-Paul Vinchelin, Maire de Neuves-Maisons, Audrey Normand, conseillère départementale, Philippe Pinho, président de la Communauté de Communes Moselle Madon (CCMM), Dominique Potier, député de circonscription, Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle et de 600 invités.

Élus locaux, représentants de la société civile, du monde économique et responsables de la vie associative étaient venus nombreux à cette cérémonie, rassemblés dans un esprit citoyen. Cérémonie qui contribue à rassembler, à créer du lien, indispensable pour relever collectivement les enjeux et les chantiers de notre cité. L'enjeu de la politique locale est bien là : placer l'Homme au cœur de notre cité.

L'attachement aux valeurs de la république et au monde ouvrier ont constitué le cœur des discours prononcés. L'emploi, la solidarité, la laïcité et la démocratie représentent les valeurs centrales des vœux pour la nouvelle année 2016.

"L'ENJEU DE LA POLITIQUE LOCALE EST BIEN LÀ : PLACER L'HOMME AU CŒUR DE NOTRE CITÉ."



De gauche à droite : Philippe Pinho, président de la Communauté de Communes Moselle Madon (CCMM) Dominique Potier, député de circonscription et Jean-Paul Vinchelin, Maire de Neuves-Maisons



DOSSIER

LA MAÎTRISE BUDGÉTAIRE AU SERVICE DES PROJETS

CONTEXTE NATIONAL



REPLI DE L'INVESTISSEMENT LIÉ À CELUI DE L'ÉPARGNE

Pour 2016, la stabilisation ou la reprise de l'investissement local reste conditionnée en premier lieu à la capacité pour les collectivités locales de se reconstituer des marges d'autofinancement. Par conséquent, elle dépendra également des mesures de soutien de l'investissement qui seront effectivement mises en place par le gouvernement et pour les départements.



PROJET DE LOI DE FINANCES 2016

Le gouvernement a bâti le Projet de loi de finances pour 2016, présenté en conseil des ministres le 30 septembre, sur les hypothèses suivantes :

- une croissance du produit intérieur brut de 1,5 % en 2016,
- après + 1,0 % en 2015 et une inflation modérée, + 1,0 %,
- après une quasi-stagnation en 2015 (+ 0,1 %).

L'assainissement des comptes publics continue de reposer pour une large part sur une maîtrise des dépenses publiques.

2015 : UNE ANNÉE INTENSE MALGRÉ LA CONTRACTION DES MOYENS

LES PROJETS QUI ONT RYTHMÉ L'ANNÉE 2015



LA FINALISATION DES TRAVAUX AU PARC DES SPORTS

Le programme des travaux de réhabilitation du parc des sports André Courrier se terminera en début d'année 2016. En effet les nouveaux vestiaires ainsi que la nouvelle salle multi-activités, débutés en 2015 seront achevés en tout début d'année 2016. Celle-ci verra également débiter la réflexion sur la nouvelle buvette, vandalisée en 2014.

mise aux normes du centre culturel Jean L'Hôte sera mise en œuvre. Ces travaux sont évalués à près de 3 000 000€.

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AU VAL DE FER

Dans le cadre du développement touristique de la ville les travaux sur l'ancien site de la Mine du Val de Fer se sont continués.

Après avoir mis à jour les anciens accumulateurs en 2014 la consolidation des espaces a été réalisée en 2015. Cette année aura aussi permis la tenue des premières fêtes du fer, manifestation festive et culturelle destinée à faire découvrir les métiers du fer mais également à mettre en valeur l'attractivité du site.

LA PHASE 1 DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'année 2015 aura été la plus importante étape de réalisation du plan de mise en accessibilité des bâtiments communaux. Cela concerne l'Hôtel de Ville ainsi que les écoles François Villon et maternelle de Bure. La somme des travaux est de plus de 400 000 € TTC et ils se sont réalisés sur 10 mois.

L'année 2015 a également vu la réalisation de l'Agenda d'accessibilité (ADAP) qui programme les travaux à intervenir sur les 6 prochaines années.

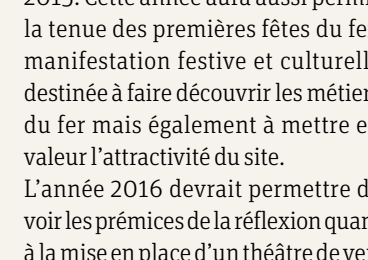
LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ZOLA

Depuis le mois de juillet 2014 et pour une durée prévisionnelle de 18 mois, les travaux de reconstruction de l'école Zola et de réhabilitation, la



LES TRAVAUX AU STAND DE TIR

Un bâtiment de type industriel sera donc construit avec notamment une couverture insonorisée respectant les préconisations de l'étude acoustique réalisée in situ, le montant des travaux est estimé à près de 150 000€ et devraient durer entre fin 2015 et 2016.



LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX PHASE 2

La seconde phase de travaux de mise aux normes des bâtiments communaux sera entreprise en 2016. Les bâtiments concernés seront :

- École maternelle Léon Blum
- Parc des Sports André Courrier
- Marché couvert
- Cimetière

Ces travaux représentent une enveloppe de près de 270 000€ TTC de travaux.

LES AXES FORTS POUR 2016

UNE PRESSION FISCALE MAÎTRISÉE

Cette année encore, les taux d'impôt locaux restent inchangés pour la ville de Neuves-Maisons.

Notre niveau d'autonomie financière reste stable à un niveau très satisfaisant (80%) depuis 2011. La bonne santé financière de notre collectivité, notamment en ce qui concerne les recettes, n'est que faiblement tributaire des décisions prises par l'État.

LES PROJETS STRUCTURANTS DE 2016



LE DÉBUT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LA RUE DU CAPITAINE CAILLON

Il s'agit d'un projet de requalification du centre-ville par la rue du Capitaine Cailion incluant la reprise complète des emprises de chaussée, de trottoir, de voirie et de stationnement avec une réflexion quant à l'enfouissement des réseaux. Ce projet génère plusieurs réflexions sur la mutualisation :

Avec la CCMM concernant le développement économique, les réseaux et le projet de gendarmerie. Avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle concernant le revêtement de voiries et l'ingénierie.

LES AUTRES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

- Aménagement extérieur et sécurisation de la Maison de l'enfant
- Aménagement et travaux pour les écoles, l'Hôtel de Ville, le marché couvert, logements communaux, FPA
- Travaux dans le cadre de la politique urbanistique
- Mise en place de contrôle d'accès bâtiments
- Travaux de voirie - programme annuel.



LA REQUALIFICATION DU SITE DE LA MINE DU VAL DE FER

Pour 2017 la Mairie investira près de 30 000€ dans la mise en place de loge dans l'ancienne entrée de la Mine pour permettre l'accueil d'une programmation culturelle sur le théâtre de verdure.

Le second élément est beaucoup plus volumineux. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), un programme de travaux évalué à 2,6 millions d'euros pourrait se mettre en place entre 2017 et 2021.

Ce projet sera cofinancé par EPFL à hauteur de 800 000€, par la mairie à hauteur de 500 000€ et par des partenaires financiers tels que le Conseil départemental, le Conseil Régional, l'Etat et les Fonds européens pour une enveloppe évaluée entre 60 et 80 % du montant des travaux. Ces négociations financières se situent dans le cadre du prochain contrat de plan Etat-Région.

Ces travaux consisteront à une reprise complète du Zublin et de ses abords extérieurs afin de valoriser l'attractivité touristique du site.